

Sigmund Freud

À Aristote

Chalais en 312 av. J.C

A Vienne, le 9 janvier 1901

Je m'aperçois de votre silence. Le silence est souvent plus éloquent que la parole. Avez-vous alors votre erreur ? Je n'espère pas vous avoir blessé car après avoir mûrement étudié votre œuvre, je dois bien vous dire que votre opinion ne peut être la bonne. Je n'ai d'ailleurs pas besoin de chercher bien loin. Dans le chapitre premier de votre œuvre aux versets 4 et 10 vous vous contredisez ! C'est bien le comble pour "une figure d'autorité". Vous affirmez à "votre élève" que le rêve n'appartient pas à la sensibilité "mais ensuite, je cite, "que rêver appartient à la sensibilité et lui appartient en tant qu'elle est douée d'imagination". Mais je ne relève pas encore les "tantôt". Votre opinion ne serait-elle donc vraie qu'à certains moments comme l'illustre ses "tantôt" ?

1. ~~τὸ ἐκ τῆς αἰσθητικῆς~~ ἀδύνατον
2. "ἢ φανταστικόν"

τὸν

Sigmund Freud

A Aristote
Chalcis en 312 av. JC

A Vienne, le 20 janvier 1901

Ravi d'avoir reçu une réponse de votre part.
Merci pour l'explication du raisonnement inductif
mais je le connaissais.

Malgré vos propos je reste sur mon opinion. Rapporter
son raisonnement à une autre œuvre est difficile
pour le lecteur même si je vous le concède, le
lecteur peut être intrigué par cette œuvre et cela
revient à une vérité que j'insère dans la même
œuvre.

Néanmoins nous avons quelque chose en commun:
notre technique est évidemment une argumentation
directe. Et en prenant en compte les rêves que
je peux avoir comme vérité, j'ai également une
démarche inductive.

P.S: Désolé pour mon encre qui me joue des tours.

Sigmund Freud

* Aristote
Chalcis en 312 av J.C.

A Vienne, le 29 janvier 1901

Effectivement, voyons plutôt les points communs.
Nous avons tout deux les mêmes types de discours
un argumentatif, descriptif mais aussi une ar-
gumentation semblable pour le choix du traité, notre
au encore, le registre (polemique par exemple)...
Pour nos opinions divergentes, quel que soit l'idiot
le tort - s'il y en a vraiment un - je vous propose
de faire la trêve. Nous pourrions débattre d'autres
à l'avenir où nous sommes un peu plus en
pour mettre fin à ceci en ayant un point
de convergence. J'espère que vous pensez de

ce n'est pas le cas, vous êtes bien l'idiot dans

continuation, Freud.

Aristote

A Sigmund Freud
Vienne en 1900

A Chalcis, le 14 Poséidon
312 av. J.C

Mon absence n'est que le reflet de ma réflexion. Je réfléchissais seulement au meilleur moyen de vous prouver que mes propos sont avérés. Seulement, je ne peux vous laisser vous moquer de mon raisonnement aussi logique que vos propos - tel que vous le dites-. Vous prenez seulement les éléments qui ne reflètent pas ma pensée. Mais le simple fait que ce soit un sujet difficile à aborder sans douter et se remettre en question, comme le témoigne vos longues explications dont nous avons discuté. Mon opinion est exprimée de toute part dans ce chapitre: le rêve appartient à l'imagination et non pas à l'opinion ni à l'intelligence².

Il n'a donc en bilan que quelques liens qui le relient à l'Homme. Il est en fait relié à notre âme et ne vient pas par notre volonté ou nos substituts d'émotions...

Pour ce qui est de ma technique, comme vous me l'avez demandé, je vous dis ici qu'en effet cela se base sur d'autres réflexions que j'ai eues mais qui ont été prouvées comme vraies! Cela équivaut alors à vos arguments d'expérience. De plus, mon raisonnement est inductif. C'est-à-dire que je pars d'un cas particulier et que j'en fais une généralité comme dans mon verset 7 où je dis que

"le rêve ne relève absolument pas de la sensibilité
; car alors on verrait [...] tout à fait. Cela prouve
que ma technique ne repose donc pas sur mes
anciennes œuvres pour avoir une vérité!"

1. "δοξα"

2. "φανερὸν"